

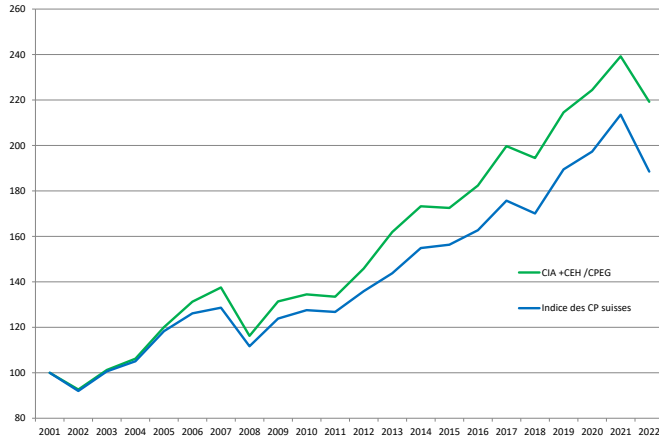
## Estimation trimestrielle de la situation financière de la CPEG au 30.09.2022

### Performance de la fortune nette de frais

2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	10 ans*	20 ans*	25 ans*
-8.4%	6.6%	4.6%	10.3%	-2.6%	9.5%	5.7%	6.0%	4.5%	4.7%

\*performance moyenne par année à fin 2021

### Comparaison avec l'indice Crédit Suisse des caisses de pension suisses



### Degrés de couverture

	30.09.22	30.06.22	31.03.22	31.12.2021**	30.09.21	30.06.21	31.03.21	31.12.20**	31.12.19**	31.12.18**	31.12.17**	31.12.16**	31.12.15**	31.12.14**
<b>Taux technique</b>	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	2.5%*	2.5%	2.5%	3.0%	3.0%
<b>1. Fortune de prévoyance (CHF mios)</b>	20'045	20'515	21'344	21'761	21'487	21'490	20'961	20'344	14'014	12'618	12'937	11'853	11'240	11'375
<b>2. Capitaux de prév. et prov. techn. (CHF mios)</b>	27'645	27'617	27'502	27'353	26'740	26'713	26'612	26'513	25'990	21'673	21'148	20'662	18'800	18'469
a) en faveur des actifs	13'628	13'866	13'734	13'597	13'035	13'161	13'021	12'898	12'777	9'650	9'293	9'464	8'187	7'781
b) en faveur des pensionnés	14'017	13'751	13'768	13'756	13'705	13'552	13'591	13'615	13'713	12'023	11'855	11'198	10'613	10'688
<b>3. Taux de couverture</b>														
TC initial (01.01.2012)	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%
TC légal (art. 44 al. 1 OPP2)	72.5%	74.3%	77.6%	79.6%	80.4%	80.4%	78.8%	76.7%	53.9%	58.2%	61.2%	57.4%	59.8%	61.6%
TC des capitaux de prévoyance des pensionnés	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
TC minimal acquis des actifs (au 31.12) <sup>3</sup>	29.6%	29.6%	29.6%	29.6%	23.3%	23.3%	23.3%	23.3%	0%	0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
TC minimal acquis (actifs & pensionnés au 31.12) <sup>4</sup>	65.0%	65.0%	65.0%	65.0%	62.7%	62.7%	62.7%	62.7%						
<b>4. Réserve de fluctuation de valeur (RFV)<sup>1</sup></b>														
en CHF mios	3'668	3'754	3'906	3'982	3'932	3'933	3'836	3'720	302	595	1'082	655	627	687
RFV estimation en % de son objectif <sup>2</sup>	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	14.4%					

<sup>1</sup> La part de la fortune excédant les engagements envers les pensionnés est attribuée à la RFV jusqu'à hauteur de son objectif, puis à la couverture des engagements envers les assurés actifs.

<sup>2</sup> Objectif de RFV de 15.3% des capitaux de prévoyance des pensionnés jusqu'en 12.2019 puis de 22.4% des engagements capitalisés (actifs et pensionnés) depuis 01.2020

<sup>3</sup> Art. 5C Règlement sur les passifs de nature actuariel

<sup>4</sup> Art. 28, al. 1 LCPEG et Art. 5B et 5C Règlement sur les passifs de nature actuariel

\*\*\* Art. 3A Règlement sur la passifs de nature actuarielle

\*\* Comptes audités, base pour les estimations

\* Dès le 31.12.2018, y compris provision en vue de l'abaissement du taux technique à 2.25%

En 2022, les marchés financiers n'ont offert que peu de répit aux investisseurs. Alors que les trois quarts de l'année sont derrière nous, force est de constater que jusqu'à maintenant, les voies permettant de dégager des performances positives sont restées ténues, dans un contexte global fluctuant et marqué par le retour de l'inflation.

La période des 20 dernières années, matérialisée par un régime de faible croissance, de basse inflation et de taux très bas, semble être derrière nous. Durant cette phase très favorable aux marchés financiers, la corrélation entre actions et obligations a été négative, permettant ainsi aux obligations de protéger les portefeuilles en phase de correction des actions.

L'inflation dans la zone euro a encore bondi en septembre pour atteindre 10% sur un an, un nouveau record alimenté par la flambée des prix de l'énergie et de l'alimentation. Avec un renchérissement de 3.3% sur un an, les prix suisses semblent plutôt sous contrôle par rapport aux niveaux affichés en Europe et aux Etats-Unis. La force du franc suisse a en effet permis de freiner l'inflation en réduisant le prix des biens importés. Il faut néanmoins ajouter qu'un tel niveau d'inflation n'avait plus été observé dans le pays depuis près de 30 ans.

Inévitablement, les banques centrales ont commencé à remonter les taux et une page de l'histoire de la BNS vient de se tourner. Après près de huit ans, la Suisse sort enfin des taux de référence négatifs, passant de -0.75% à 0.5% en l'espace de 4 mois.

L'action des banques centrales a fait considérablement augmenter les craintes d'une récession profonde à venir, ce qui n'a pas laissé indifférents les investisseurs. Particulièrement touchés depuis le début de l'année, les marchés obligataires ont continué leur descente et enregistrent des moins-values importantes (entre -11.6% pour les obligations suisses et -25.3% pour celles des pays émergents). Les actions cèdent aussi du terrain pour s'inscrire en recul comme en témoignent les -17.5% pour les actions suisses et les -27.1% pour les marchés émergents. En termes monétaires, le dollar et le franc suisse font office de valeur refuge et se sont appréciés par rapport aux autres monnaies.

Le portefeuille d'investissement de la Caisse affiche une performance trimestrielle en recul de -1.99% et annuelle de -8.37%.

Même si l'histoire des marchés nous enseigne que rien n'est éternel et qu'il y a toujours une lumière au bout du tunnel, la volatilité risque encore de rester présente pour un petit moment.